

Reçu le
6 0CT. 2023

Mairie de Villey-le-Sec

Département de Meurthe-et-Moselle

9, rue de la Vologne CS91009 54521 LAXOU Cedex Tél.: 03 83 95 46 00

Email: meurthe-et-moselle@safergrandest.fr

COMMUNE DE VILLEY LE SEC 2 PLACE DE L'EGLISE 54840 VILLEY-LE-SEC

Objet: Demande d'affichage en mairie

LAXOU, le 0 4 0CT. 2023

Madame ou Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de l'article L 143-7-2 du Code Rural et de la pêche maritime, nous vous informons par les présentes de l'intention de la SAFER Grand-Est de mettre en vente les biens situés sur le territoire de votre commune, tels que désignés sur l'avis de publicité ci-joint.

## Services départementaux

Ardennes

Aube

Marne

Haute-Marne

Meurthe-et-Moselle

Meuse

Moselle

Bas-Rhin

Haut-Rhin

Vosges

Par ailleurs, en application de l'article R 142-3 du Code Rural et de la pêche maritime concernant la publication préalable aux décisions d'attribution, nous vous adressons en double exemplaire un avis que nous vous demandons de bien vouloir afficher DES RECEPTION pendant la durée légale minimale de 15 jours se terminant le 23/10/2023

Conformément à l'article R 142-3 du Code Rural, l'accomplissement de cette formalité est certifié par le maire qui adresse, à cette fin, un certificat d'affichage à la SAFER. Nous vous serions donc obligés de nous renvoyer un des exemplaires ci-joint mentionnant la date d'affichage et revêtu de votre visa valant attestation d'affichage.

Avec nos remerciements, nous vous prions de croire, Madame ou Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

## Siège

14, rue Rayet Liénart 51420 WITRY-LES-REIMS Email : safer@safergrandest.fr

Ernaii: sarer@sarergrandest.rr

SA au capital de 2 740 816 € RCS Reims 736 220 377 (69 B 61) SIRET 736 220 377 001 46

P.J.: 2 avis

Romuald VALLON Chef de service

safergrandest.com



## APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3 et R 142-3 du Code Rural,

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou gu'elle envisage d'acquérir.

AS 54 23 0082 01 - Terre

Commune de JOUDREVILLE

Commune de Joodkeville									
Section	N°	Sub	Lieu-dit	Surface	Nature	Zone			
					Cadastrale	d'urbanisme			
ZB	0010		LA PTE SERPE	22 a 45 ca	Т	Α			
			Total	22 a 45 ca					

Commune de VILLEY-LE-SEC

Section	N°	Sub	Lieu-dit	Surface	Nature	Zone
					Cadastrale	d'urbanisme
ZA	0087		AU GENIEVRE	78 a 00 ca	T	Α
ZA	0088		AU GENIEVRE	29 a 40 ca	L	Α
			Total	1 ha 07 a 40 ca		

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **23/10/2023** à Safer Grand-Est, 9 Rue de la Vologne CS 91009 54521 LAXOU CEDEX Tél : 03.83.95.46.00 ou par mail à l'adresse meurthe-et-moselle@safergrandest.fr.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande. Tout complément d'information pourra être obtenu auprès du Service Départemental de Meurthe-et-Moselle, 9 Rue de la Vologne CS 91009 54521 LAXOU CEDEX Tél : 03.83.95.46.00 ou au siège de la SAFER Grand Est.

Pour la SAFER, le

0 4 OCT. 2023

Romuald VALLON
Chef de service

A VILLEY-LE-SEC, le

Visa du Maire et cachet

15.6 m/d)

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal minimal de 15 jours se terminant le 23/10/2023)

6/10/2023